

Fiche descriptive des indicateurs du PGRI 2022-2027

Date :	1er trimestre 2022
N° indicateur	Nom de l'indicateur
5	Suivi du nombre d'actions de gestion des écoulements dans les PAPI

Fiche documentaire	
Question(s) évaluative(s) associée(s)	Le PGRI contribue-t-il à favoriser les solutions fondées sur la nature pour agir sur les aléas d'inondation ?
	Le PGRI contribue-t-il à une meilleure intégration du risque inondation dans la gestion des eaux pluviales ?
Objectif(s) du PGRI concerné(s)	2–Agir sur l'aléa pour augmenter la sécurité des personnes et réduire le coût des dommages
Sous-objectif(s) du PGRI concerné(s)	2A – 2B – 2C – 2D – 2E
Disposition(s) concernée(s)	Toutes les dispositions sauf 2B2 - 2B3
Titre de la disposition (si besoin)	
Thématiques concernées	Ralentissement dynamique – Ouvrages de protection - Restauration des fonctionnalités naturelles – ZEC- Milieux humides – Espaces côtiers – Lutte contre le ruissellement
Service responsable de l'indicateur	DRIEAT/SPPE/MSEP

Fiche descriptive			
Type d'indicateur	Suivi	Cible 2027	Sans objet
Unité de mesure	Nombre		
Périodicité de la mesure	Triennal		
Données de base	Base SAFPA		
Sources des données de base	Outil web de « Suivi Administratif et Financier des PAPI » (SAFPA)		
Modalités de collecte des données de base	Extraction des données de la base SAFPA pour les PAPI (programme d'actions de prévention des inondation) ou PEP (programme d'études préalables) du bassin Seine-Normandie		
Modalités de calcul de l'indicateur	<p>1- Comptabiliser le nombre d'actions (études, travaux) de gestion des écoulements de chaque PAPI (ou PEP) (axe 6 des PAPI) par la DRIEAT.</p> <p>2- Faire par la DRIEAT un tableau de synthèse PAPI par PAPI en séparant chacun des items et si possible, les études des travaux.</p> <p>3- Adresser par la DRIEAT un tableau individualisé aux DDT-M concernées, les invitant à associer les porteurs de PAPI, pour compléter puis valider les données.</p> <p>4- Mettre à jour le tableau à l'échelle du bassin par la DRIEAT après retour.</p> <p>5- Calculer le nombre total d'actions menées.</p>		
Tendance souhaitée	Hausse		
Résultats	2021	2024	2027
	99		
Commentaire	La valeur initiale a été calculée lors de l'évaluation du PGRI 2015-2021, en 2020. Elle est susceptible d'évoluer en 2022, car la DRIEAT retravaille cet indicateur.		